



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

13/06/2024

AFFICHEE LE :

13/06/2024

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29

PRÉSENTS : 22

VOTANTS : 26

**DATE D’AFFICHAGE DE LA
DES DÉLIBÉRATIONS**

20/06/2024

L’an deux mil vingt quatre, le 19 juin, à 20h00**Le Conseil municipal de la ville de MONDEVILLE, dûment convoqué, s’est réuni dans la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Hélène BURGAT, Maire.**

PRÉSENTS : Hélène BURGAT, Josiane MALLET, Bertrand HAVARD, Axelle MORINEAU, Mickaël MARIE, Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Serge RICCI, Dominique MASSA, André VROMET, Claude REMUSON, Georgette BENOIST, Thierry TAVERNEY, Didier FLAUST, Gilles SEBIRE, Denis LE THOREL, Annick LECHANGEUR, Laetitia POTTIER-DESHAYES, Guillaume LEDEBT, Joël JEANNE, Véronique VASTEL, Nicolas BOHERE, Corine RAYMONDE

ABSENTS : Laurence FILOCHE-GARNIER, Kévin LEBRET, Chantal HENRY

PROCURATIONS : Emmanuelle LEPETIT À Axelle MORINEAU, Fabienne KACZMAREK À Josiane MALLET, Sylvain GIRODON À Mickaël MARIE, Christian LOUIS À Bertrand HAVARD

Monsieur Guillaume LEDEBT a été désigné(e) comme secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

**CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICES AVEC CAEN LA MER POUR LE
NETTOYAGE DES LOCAUX RUE CHARLES TELLIER**DELIBERATION N° **DELIB-2024-077**

RAPPORTEE PAR : Madame Hélène BURGAT

La Communauté urbaine Caen la mer est propriétaire de locaux situés rue Charles TELLIER à Mondeville, qui sont affectés à ses missions communautaires et occupés par des agents relevant de la Direction de la maintenance et de l'exploitation de l'espace public (DMEEP).

Ces locaux de 88,1 et 78 m², qui appartenaient avant transfert de propriété à la ville, sont entretenus par les services municipaux.

De manière à préciser les conditions et modalités de cette prestation de services, il est proposé de formaliser les engagements réciproques de la communauté urbaine et de la ville dans une convention, dont le projet est joint en annexe à la présente délibération.

Ainsi,

Le Conseil municipal de MONDEVILLE décide

- **D'APPROUVER** le projet de convention de prestation de services de nettoyage des locaux sis rue Charles TELLIER à conclure avec la Communauté urbaine Caen la mer.
- **D'AUTORISER** Madame la Maire à signer cette convention ainsi que tout acte nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
VOTE	26	0	0	0

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

La Maire,
Hélène BURGAT

Le secrétaire de séance,
Guillaume LEDEBT